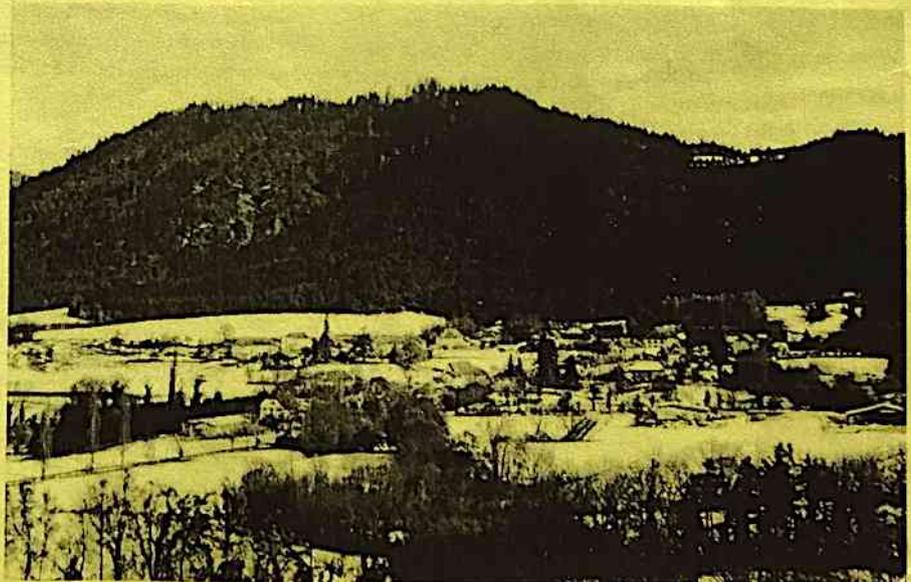


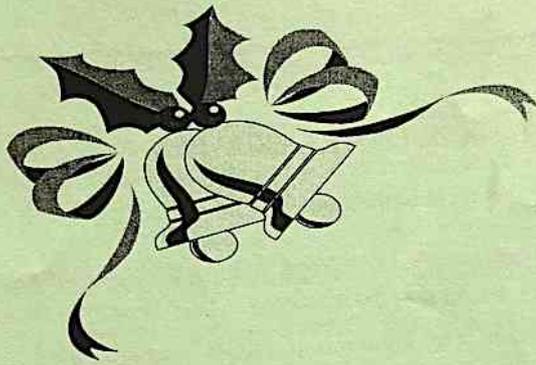
MATHELET Guy
Aubépin

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

JANVIER 2000

cornillon
cornillon
cornillon
cornillon en Trièves
les Alpes, ça coule de source





2000

**Une ANNEE
Un SIECLE
Un MILLENAIRE
qui commencent.**

Que cette année soit douce et belle, qu'elle vous apporte beaucoup d'instantanés authentiques et vrais parce qu'ils sont pleins d'humanité.

L'an 2000 sera pour l'humanité entière l'année de la culture, de la paix.

Une occasion magnifique de réfléchir à ce rêve commun à tous les hommes de paix.

Ces citations je les fais miennes et il m'est agréable de présenter à tous les habitants de CORNILLON-EN-TRIEVES une bonne et heureuse année.

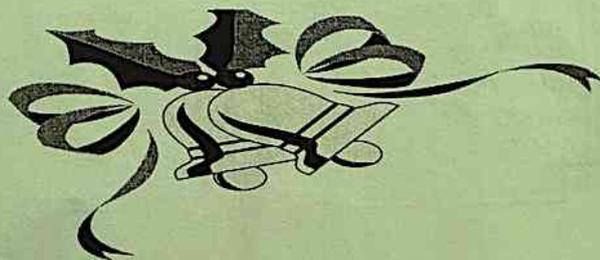
Voeux de santé pour tous, mais en particulier pour les personnes âgées et ceux qui souffrent, qu'ils obtiennent la guérison et la joie de vivre.

A tous les adultes auxquels je souhaite avec la santé, une activité qu'ils réalisent avec intérêt, et pour les Sociétés, les Artisans et les Agriculteurs la prospérité pour leurs entreprises et la réalisation de leurs projets.

Aux enfants et aux jeunes qui sont l'avenir de notre commune, je souhaite une année scolaire fructueuse qui leur donnera une chance pour leur avenir.

Mes vœux de bonne et heureuse année iront en direction du personnel : Employé communal, Femme de service, Accompagnatrice scolaire, Secrétaire de Mairie. Je les remercie de tout cœur pour le travail accompli, fait avec compétence et dévouement pour assurer un meilleur service aux habitants de notre Commune.

Que la porte de l'an 2000 s'ouvre sur la tolérance, la solidarité et la paix.



LA VIE A CORNILLON EN TRIEVES

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune

Monsieur et Madame BALDONI Olivier et leur fils qui habitent au GRAND ORIOL, dans le logement H.L.M.

Monsieur JOURDAN et Madame BALME et leurs trois enfants qui ont acheté la maison de Monsieur et Madame RECH à AUBEPIN.

Monsieur et Madame DUPUIS qui ont acheté la maison de Monsieur et Madame SCHALLER à BLANCHARDEYRES

Madame ERRICO qui habite à, VILLARD JULIEN dans un T2

Mademoiselle CRAIGHERO qui a loué un appartement T2 à VILLARD JULIEN

Madame Sylvaine MEYNIER qui habite le T2 à côté du secrétariat de Mairie au GRAND ORIOL

NAISSANCES : Bienvenue à :

Tom Maxime Alban GIRARD fils de Philippe et Florence BACCHETTA

Tiam NEVEU fils de Caroline PELLETIER et de Franck NEVEU

Brice Didier Jean-Pierre GERIN FILS DE Sabrina DUBREUCQ et de Yann GERIN

Félicitations et meilleurs voeux aux bébés et à leurs parents ;

MARIAGES : Cette année a vu le mariage

de **Caroline JAILLET** et **David HUOT** le 27 mars

de **Sabine PARAT ET Serge VAGNOL** le 24 juillet

Meilleurs voeux de bonheurs à ces nouveaux mariés.

DECES : Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de :

Madame PENNEQUIN Jeanne le 19 janvier.

Madame DEMANET Andréa, maman de Madame VANDEVIVERE, le 14 octobre et qui a été inhumée au cimetière de CORNILLON.

A ces familles dans la peine, nous adressons notre témoignage de sympathie

A LA RENCONTRE DES «CORNILLON »

Début 1999, un courrier de Président du Syndicat d'initiative de CORNILLON CONFOUX , commune des BOUCHES DU RHONE, nous informe qu'il a recensé quatre commune s'appelant CORNILLON, situées dans le sud de la FRANCE.

Il s'agit de :

- CORNILLON du GARD, à proximité de BAGNOL SUR CEZE.
- CORNILLON sur L'OULLE entre REMUZAT et LA MOTTE CHALANCON
- CORNILLON CONFOUX entre ISTRES et SALON de PROVENCE
- ET de CORNILLON EN TRIEVES.

Une première rencontre nous est proposée à CORNILLON CONFOUX et c'est le 12 juin qu'avec Monsieur et Madame PARAT Gaston nous nous sommes rendus à leur invitation.

La vieille ville est construite sur un rocher , c'est une petite ville fortifiée . Du mur d'enceinte, nous avons une vue imprenable sur la plaine et la vallée du RHONE. Nous avons fait connaissance et chacun a présenté sa commune.

La commune de CORNILLON CONFOUX autrefois agricole, s'est beaucoup développée par des constructions de résidences principales qui sont construites dans la plaine au pied du rocher. Elle compte actuellement 1200 habitants qui trouvent leurs activités sur ISTRES ou SALON DE PROVENCE.
Nous avons appris que CORNILLON venait de COR, devenu Roc (ville sur un rocher).

C'est également le cas de CORNILLON du GARD ou la vieille ville est également perchée sur un rocher et domine la vallée de la Cèze et du haut, on domine les vignes à perte de vue ;

Nous étions invités à CORNILLON {GARD} le 18 septembre 1999 et avec Michel et Francette TATIN nous avons assisté à l'inauguration d'une statue (une Marianne) . Nous avons visité le vieux village, le château et les vieilles pierres et fontaines que restaurent les dames du 3^{ème} âge .

Du vieux village, on a une vue sur toute la vallée de la CEZE, où les vendangeurs et machines à vendanger étaient en pleine activité . la commune de CORNILLON (GARD) compte environ 800 habitants .

Cette année 2000 ce sera le tour de CORNILLON EN TRIEVES d'organiser ces rencontres des CORNILLON . La date n'est pas encore fixée, mais leur visite pourrait se situer entre mars et juillet . Bien que beaucoup plus petite notre commune intéresse les autres par sa différence en altitude et latitude . la commune de CORNILLON SUR L'OULE est plus petite encore que la notre.

Par ces deux rencontres nous avons déjà tissé des liens avec les autres CORNILLON, ce qui est très intéressant.



Rencontre
des
CORNILLON
à
CORNILLON-
CONFOUX
LE 12 JUIN

LE HAMEAU DE CORNILLON-EN-TRIEVES

Nous sommes heureux de vous apprendre que fin décembre les actes définitifs d'achat ont été signés par le G F A de Cornillon-en-Trièves (Madame et Monsieur François LUCIEN), la SAFER Rhône Alpes et, Monsieur KALTENBACK.

Ainsi le GFA de Cornillon devient propriétaire du Château de Cornillon, des bâtiments et des terres dont sont fermiers les familles ARGOUD Paul et ARGOUD René, des bâtiments et des Terres dont sont fermiers Marie-Thérèse GRAND et Christophe GRAND.

Monsieur GIRARDET a acquis l'ancienne colonie, le parc à l'arrière, les bâtiments agricoles devant la colonie de chaque côté de la cour et la remise en face de la chapelle.

Nous sommes particulièrement heureux et satisfaits que ces bâtiments qui sont comme le disait le Musée Dauphinois : un des derniers lieux où l'on trouve rassemblé les habitations des fermiers, les bâtiments d'exploitation pour ces fermes, la Maison des régisseurs ou prieuré, les greniers, la boulangerie, un bâtiment d'accueil, un four, un « détrait » travail à ferrer les boeufs, un pavillon, un parc clos de mur où poussent de vieux arbres de diverses espèces, une chapelle et une cure.

Nous pensons que ces nouveaux propriétaires pourront restaurer ces bâtiments qui en ont un grand besoin.

Des travaux de réparations des toitures de l'habitation de Monsieur et Madame GRAND et le bâtiment mitoyen (domaine de la Châtre) ainsi que la toiture de l'aile Nord du Château ont déjà été entrepris et nous remercions les propriétaires d'avoir pris le risque de le faire avant même que l'acte soit signé.

Nous pouvons maintenant avoir espoir que ce site sera restauré et qu'il puisse revenir à son aspect d'il y a 40 ans. La commune de Cornillon-en-Trièves pourra être fière d'avoir sur son territoire un village que l'on viendra visiter, et qui sera le témoin patrimonial du passé. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux propriétaires et souhaitons un pleine réussite à leurs projets.

Guy MATHELET
Maire de CORNILLON-EN-TRIEVES.

ETUDE. PROTECTION DES CAPTAGES

- * Dans le bulletin communal de 1999 nous vous informions que suite à une demande formelle de la Direction des affaires sanitaires et sociales nous avons du faire une demande auprès du service de l'eau du Conseil Général de l'Isère pour que ce service mette en place une étude et la procédure de protection des captages pour les sources :
 - ◆ Du FAYS
 - ◆ Des GRANDS PRES
 - ◆ De COMBE MARTINE
 - ◆ Du PETIT ORIOL
 - ◆ De la CITADELLE.

- * Un groupe de travail est en place, un géomètre a été nommé, Monsieur VILLEMIN il a étudié tous les captages au cours de l'année 1999.

- * En septembre 1999, la commission composée des Techniciens de la D.A.R.A. du géomètre de la D.A.S.S., de l'hydrogéologue de la D.D.A.F. s'est déplacée sur le terrain accompagnée par les adjoints et des membres du Conseil Municipal.

- * En novembre dernier elle était accompagnée de Monsieur SARROT-REYNAUD Hydrogéologue départemental qui est habilité à déterminer les périmètres de protection qui sont :
 1. Périmètre immédiat : quelques centaines de m² sont à acquérir par la commune qui devra les clôturer.
 2. Périmètre rapproché : où quelques contraintes de culture peuvent être demandées en fonction de la profondeur du captage et de la nature des sols.
 3. Périmètre éloigné.

- * Ce travail est en cours d'élaboration, et les propositions seront misent à l'enquête publique dans le courant de l'année 2000.

Guy MATHELET
Le Maire.

LES EAUX D'ORIOLE

Invités par le P.D.G. des EAUX D'ORIOLE nous étions présents les deux adjoints et moi-même à la visite faite par Monsieur SAUGEY, Président du Conseil Général de l'Isère accompagné de Monsieur CARDIN, Premier vice Président, de Monsieur DESCOURS Sénateur et de Monsieur RICHARD Conseiller Général.

Ces personnalités venaient visiter les installations qui viennent d'être mises en place :

1. L'unité de déferrisation de l'eau minérale
2. La nouvelle chaîne d'embouteillage beaucoup plus performante que l'ancienne permet de laver, embouteiller, étiqueter et capsuler les bouteilles aussi bien la limonade ordinaire ou « système ancienne fermeture », que les eaux minérales AMELIE ou AUVERGNE.

Les invités ont reçu toutes les explications de la part des responsables de l'entreprise qui ont aussi évoqué leurs projets futurs.

Déjà depuis le 15 novembre, la société S.O.G.E.T. mettait en place, pour le S.A. des Eaux d'Oriol des canalisations qui devront relier la zone artisanale AUBEPIN et l'usine actuelle par le chemin communal en bordure du ruisseau. Une convention de passage a été signée entre les deux parties.

Nous ne pouvons que nous féliciter du bon travail et des bonnes relations que nous avons eues avec la Société S.O.G.E.T. qui a exécuté la mise en place dans une tranchée des tubes nécessaires à :

- la descente de l'eau plate depuis la zone artisanale
- la remontée des eaux minérales et du gaz,
- des commandes électriques et téléphoniques.

Nous nous joignons aux élus départementaux pour souhaiter à la S.A. des EAUX D'ORIOLE un bon fonctionnement de leurs nouvelles installations et une pleine réussite de tous les projets qui doivent se mettre en place sur notre commune.

Le Maire de CORNILLON EN
TRIEVES

G. MATHELET



LES RECHERCHES EN EAUX PUBLIQUES

Dans le cadre de la procédure de protection des captages

- Il a été demandé à la commune de mesurer mensuellement le débit des sources. C'est ce qu'a fait l'employé communal dès 1998.

- La Source des Grand Près (la principale de la Commune) qui en moyenne donne 100 litres minutes avait baissée fin 1998, début 1999 à 40 litres minutes. Hors ce débit est insuffisant, il faut y ajouter toutes les petites sources pour faire face aux besoins journaliers et nous étions en limite de rupture pour la distribution des abonnés.

Nous comptions sur un supplément qu'aurait pu apporter le captage d'Aubépin, mais la Société des Eaux d'Oriol nous a fait savoir qu'elle avait besoin de tout le débit pour faire fonctionner la nouvelle laveuse.

Afin de faire face aux périodes d'étiage et aux besoins nouveaux que va engendrer la mise en place du POS, le Conseil Municipal a demandé et obtenu du Conseil Général le financement de nouvelles recherches en eaux et le suivi de celles-ci.

- C'est à la S.O.G.R.E.A.H. et à son Hydrogéologue Monsieur CANALETTA qu'a été confié l'étude géologique des massifs entourant la commune.

- Les conclusions de cette étude ont été présentées au Conseil Municipal qui s'est déplacé sur le terrain pour discuter sur 3 points possibles de forages de reconnaissance en profondeur.

1. *Derrière le Col de CORNILLON.*
2. *Vers la Station de pompage.*
3. *A l'amont de l'homme de lac (limite de St Jean-d'Hérans).*

Des sondages électriques doivent être fait avant les forages de reconnaissances. Nous espérons que ceux-ci soient fructueux afin que nous puissions avoir suffisamment d'eau pour satisfaire la population et les activités de la commune.

Guy MATHELET
Le Maire.

LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE DE CORNILLON-EN-TRIEVES

Dans le dernier Bulletin Municipal nous annoncions que le Conseil Municipal avait délibéré fin 1998 pour la mise en place du Plan d'Occupation des Sols. C'est une opération difficile, longue et compliquée.

Le premier trimestre 1999 a été consacré à la mise en place du dossier administratif et à la mise en place des commissions qui sont composées de :

1. Le Conseil Municipal.
2. Les Administrations : DDE - DDAF - DASS et la Chambre d'Agriculture.

Les communes et groupements de communes nous entourant ont été consultés.

Un Architecte Urbaniste a été choisi par le Conseil Municipal pour aider la commission à mettre en place ce POS et Monsieur BACH Directeur de la Section Montagne à la DDE anime les réunions.

La première réunion a eu pour ordre du jour de fixer les objectifs de développement de la commune, de réfléchir sur le nombre d'habitants que le Conseil Municipal souhaite pour les années 2015 - 2020.

En fonction de ça, qu'elle surface doit-on viabiliser.

Nous devons appliquer la loi montagne qui interdit tout mitage et demande à faire les constructions à proximité immédiate des hameaux.

Nous devons tenir compte des bâtiments agricoles existants et de ceux qui sont en projet.

Le règlement sanitaire départemental sert de base à notre réflexion.

La commission commence à réfléchir sur les zones de constructions possibles en tenant compte de la carte des risques.

A plusieurs reprises la commission s'est déplacée sur le terrain pour voir avec les administratifs, l'architecte urbaniste et l'architecte conseil la réalité des choses (relief, bâtis existants, architecture, les réseaux eaux - assainissement - électricité - téléphone).

Il nous reste à mettre en place les règlements pour les zones :

1. De possibilité de construire immédiatement dans les cinq ans.
2. De constructions futures dans les zones pas encore équipées.
3. Les Zones Artisanales.
4. Les Zones Agricoles.
5. Les Zones Inconstructibles.

Ce travail devrait occuper la commission le premier trimestre 2000.

Viendra ensuite le temps de l'enquête publique où chacun des citoyens pourra prendre connaissance du projet « POS de Cornillon-en-Trièves. »

Le Commissaire enquêteur rendra ses conclusions et nous pouvons penser qu' au deuxième semestre 2000 le Plan d'Occupation des Sols de la Commune de Cornillon-en-Trièves sera approuvé et promulgué.

Guy MATHELET
Maire.

SCHEMA DIRECTEUR DU TRIEVES

Comme nous l'annoncions en 1999 une étude de mise en place sur le Trièves d'un **SCHEMA DIRECTEUR D'URBANISME** était lancée.

Les objectifs sont de prévoir sur les 3 cantons pour les vingt ans à venir des zonages.

Il s'agit de définir sur le Trièves l'affectation de l'espace c'est à dire :

- *Des Zones dédiées aux espaces naturels.*
- *Des Zones dédiées des terres à bâtir pour le logement.*
- *Des Zones dédiées aux activités économiques « Artisanat Commerce Industrie » en trouvant le meilleur équilibre pour le territoire.*
- *Des Zones dédiées aux activités agricoles.*

Afin de mettre l'ensemble de la population au courant, des réunions dans chaque commune ont été faites en automne 1998.

Elles ont été suivies par des réunions dans chacun des trois cantons. Ce fut ensuite des réunions par Thèmes annoncés dans la presse où chacune des personnes intéressées pouvait être présente.

- Le paysage le 9 mars 1999 le débat a porté sur : **un constat**. Le paysage est unanimement reconnu comme une **richesse** pour les habitants du Trièves et comme un **Atout** pour le développement futur du Territoire : mais il évolue ? Comment peut-on le gérer sans tout paralyser ?
- L'agriculture le 2 mars 1999. L'Agriculture du Trièves doit être pérennisée. Une stratégie de Territoire est elle possible ?

- Vivre ensemble dans le Trièves le 23 mars 1999.

Question clé : comment éviter que le territoire devienne un dortoir de Grenoble ?

- Tourisme le 30 mars 1999.

Question clé : comment développer un tourisme « doux » autour des pôles structurants que sont la montagne et les lacs ?

- Déplacements et transports dans le Trièves le 6 avril 1999.

Comment améliorer les déplacements à l'intérieur du Territoire ? Comment améliorer la liaison avec l'agglomération grenobloise ?

Autres questions : comment intégrer l'A 51 jusqu'au Col du Fau et son prolongement éventuel ?

- Les activités économiques. Avril 1999

Question clé : quelles activités économiques faut-il encourager ? (Profil - taille - localisation).

Nous avons en Mairie tous les comptes rendu de ces réunions ainsi que la synthèse, ils peuvent être consultés.

En 2000 le bureau d'étude devra porter sur des cartes du pays Trièves l'ensemble des éléments retenus au cours des réunions.

Ces plans et cartes seront présentés et validés par les élus de chacun des 3 cantons avant l'été.

Ce sera la fin de la phase de consultation des élus et de la population pour l'établissement de ce Schéma Directeur du Trièves.

Guy MATHELET

Maire.



CCAS DE CORNILLON EN TRIEVES

Comme chaque année, les membres du Centre Communal d'action Sociale se sont réunis pour préparer le colis de NOEL.

Cette année 13 colis ont été distribués.

Ils se composaient de :

Une plaquette de saumon fumé accompagné d'endives

deux quiches lorraines

1 boîte de marrons pour accompagner les cuisses de canard,

1 boîte de pâtes fraîches

1 plateau de fromage

des pruneaux et des dates en branches,

1 bûche de Noël

1 paquet de café,

1 boîte de chocolat

1 bouteille de vin

1 livre offert par TERRE VIVANTE

1 bocal de pâté offert par Le SABOT DE VENUS, que nous remercions vivement .

Comme chaque année, les Mères NOËL étaient attendues et ont été heureuses de trouver notre doyenne qui aura 100 ans en juillet entourée de ses deux fils et en bonne santé. Nos vœux de rétablissement vont aux malades que nous n'avons pas vu et nous leur souhaitons de revenir bien vite chez eux .

Nous remercions les membres du CCAS qui ont participé à la préparation et à la distribution des colis.

